

Forum des 100

L'économie et ses dénominateurs communs

RECETTES La politique industrielle ou la fiscalité divisent en Suisse. Alors que le protectionnisme ambiant met les entreprises sous pression, l'innovation et les infrastructures semblent davantage transcender les clivages idéologiques

ALINE BASSIN

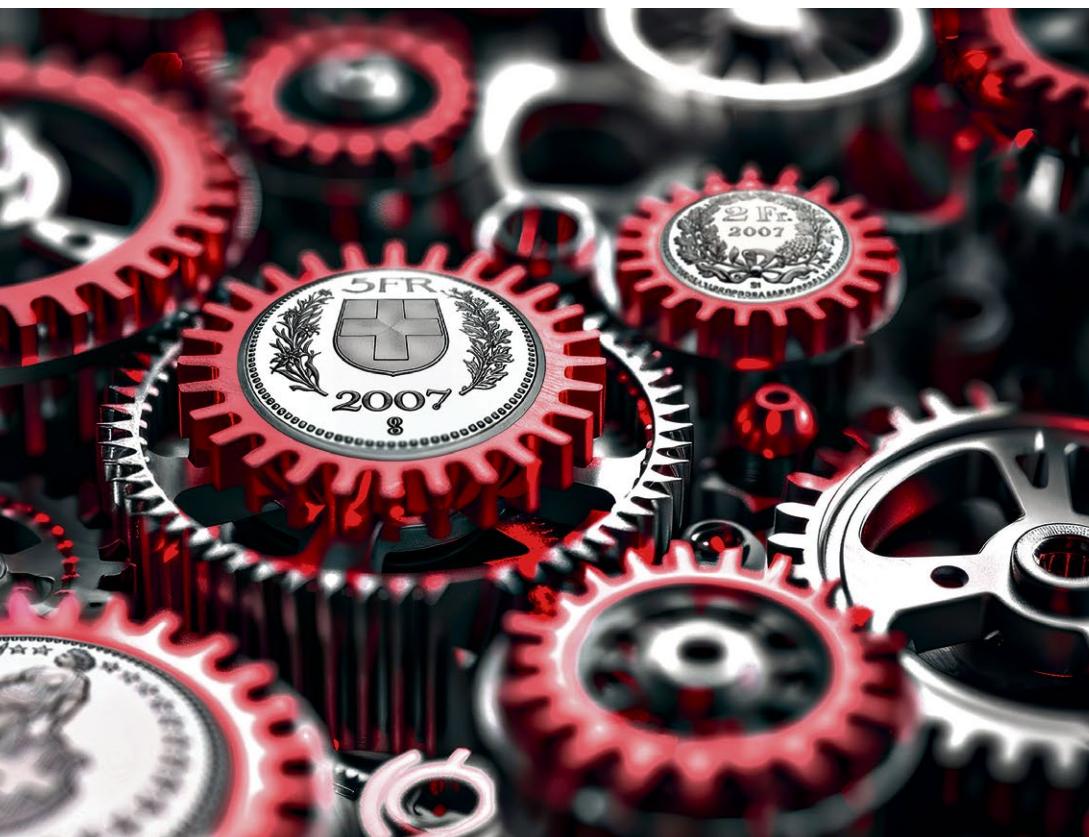
«Qu'on ne me parle plus de résilience!» En septembre dernier, lors du forum de l'association Swiss Export organisé en terres vaudoises, le directeur général du fabricant de peaux de phoque Pomoca, Josep Castellet, a dit tout haut ce que de nombreuses entreprises pensent tout bas, assommées par les droits de douane de 39% décrétés en août par le président américain, Donald Trump.

La succession à un rythme toujours plus rapproché des crises et des chocs fait peser une pression extrême sur l'industrie d'exportation suisse. Si forte que les lignes bougent, faisant vaciller le dogme du libéralisme au sein de certains cercles qui en ont été les chantres. Notant que les règles du jeu économique changent, ils craignent une perte de compétitivité du pays.

«La Suisse est démunie, désorientée et navigue un peu à vue car les critères sur lesquels elle comptait avant ont disparu», observe l'historien Laurent Tissot. A gauche de l'échiquier politique, la situation est moins compliquée puisque ces partis plaident volontiers pour un Etat interventionniste. Dans le camp bourgeois, majoritaire au parlement, le doute est plus palpable, surtout en Suisse romande. Il y a trois semaines, la conseillère d'Etat vaudoise Isabelle Moret incitait la Suisse à «se réveiller» dans une tribune parue dans *Le Temps*. Lors de son déplacement en Inde avec une délégation d'entreprises début octobre, l'élue PLR relevait son inquiétude face à des «conditions-cadres rouillées». Pour aider les PME, le canton a réactivé son fonds de soutien à l'industrie, mais il faut remplir des critères stricts pour avoir droit à une aide.

Une méfiance viscérale

Directeur de Swissmem, Stefan Brupbacher partage les préoccupations de sa collègue de parti. L'organisation faîtière est en première ligne des bouleversements en cours puisqu'elle défend les intérêts de l'industrie des machines, des équipements et des métaux, déjà en récession technique avant le coup de mas-



(KATHRIN FEDERER POUR LE TEMPS)

La succession à un rythme toujours plus rapproché des crises et des chocs fait peser une pression extrême

sue américain. L'association a émis plusieurs revendications qui vont de l'extension des RHT à vingt-quatre mois à l'assouplissement des conditions d'exportation de matériel de guerre ou en allégeant le fardeau bureaucratique des entreprises.

Pas question à ses yeux en revanche de franchir le Rubicon en subventionnant certaines entreprises. «Depuis le XIXe siècle, la Suisse a toujours eu une méfiance envers l'Etat sur le plan économique, éclaire l'historien Laurent Tissot. Depuis

1848, elle s'est opposée à l'interventionnisme et au protectionnisme. Lorsqu'elle a dérogé à ces principes, c'est qu'elle y a été forcée par des circonstances particulières comme des guerres ou des crises économiques. Ces politiques se sont mises en place à la fin du XIXe parce qu'on sentait que le libéralisme tel que conçu n'était plus viable face à la concurrence internationale.»

Une observation qui ressemble de manière troublante à la situation économique mondiale actuelle. Jusqu'à présent, la Confédération a mené une politique commerciale volontariste, déverrouillant des marchés comme la Chine ou l'Inde avant d'autres pays. Mais beaucoup doutent que cet avantage compétitif suffise au vu de l'importance des Etats-Unis et de l'Union européenne dans la balance commerciale helvétique.

Le budget d'Innosuisse réduit

Comment soutenir les entreprises sans buter sur des barrières idéologiques? «La forma-

tion, la recherche et, d'une manière large, l'innovation représentent les domaines dans lesquels il y a une plus forte adhésion en Suisse», observe Laurent Tissot.

Le cri du cœur poussé par Josep Castellet en septembre était justement lâché dans une intervention consacrée à la stratégie de son entreprise en matière d'innovation. Le directeur de Pomoca s'alarmait du fait que la gestion des crises ne lui laissait plus le temps nécessaire pour se concentrer sur cet élément clé lors de ralentissements économiques. Les sociétés doivent pouvoir mettre à profit ces creux pour concevoir de nouveaux produits ou améliorer leurs processus. Selon la dernière enquête semestrielle de Swissmem, 48% des entreprises interrogées indiquaient vouloir investir dans l'innovation ces prochains mois pour améliorer leur compétitivité.

Pour les soutenir, Swissmem préconise une augmentation de 50 millions du budget d'Inno-

suisse. L'agence fédérale pour l'innovation représente en effet le principal outil de la Confédération qui doit venir en décembre avec des propositions d'aide aux entreprises. Avant même cette échéance, Innosuisse a lancé cet été un programme de soutien aux PME qui a rencontré un grand succès avec 270 projets soumis. Mais voilà, celle qui était jadis connue sous le nom de Commission pour la technologie et l'innovation devrait aussi faire les frais du programme d'économies élaboré par le Département fédéral des finances avec une baisse de son budget annuel d'un peu plus de 30 millions de francs.

Le rôle clé des infrastructures

Pour le conseiller national Samuel Bendahan, l'Etat doit aller encore plus loin, en soutenant des secteurs jugés vitaux ou stratégiques mais aussi, parfois, pour stimuler les nouvelles technologies. «Dans certains domaines comme l'intelligence

artificielle, les besoins en investissements massifs, à réaliser une fois, sont énormes et donnent un avantage compétitif à ceux qui les ont consentis. Des PME ou des petits acteurs ne sont pas en mesure de suivre, relève le socialiste vaudois. Cela augmente la concentration du savoir-faire et du pouvoir au sein des grands groupes de la technologie américains. Or nous constatons aujourd'hui les effets néfastes que cette concentration exerce sur la démocratie.»

Et de relever que la Suisse n'est pas «tout à fait à côté de la plaque» puisqu'elle a des infrastructures publiques telles les hautes écoles qui jouent en partie ce rôle. Installé à Lugano, le supercalculateur Alps financé par la Confédération qui a été mis à contribution par les Ecoles polytechniques fédérales pour développer le modèle de langage Apertus est à classer dans cette catégorie. Le très libéral Stefan Brupbacher estime aussi que certains développements technologiques peuvent être soutenus par les pouvoirs publics, citant l'initiative SwissChip FabLab, qui vise à mettre à disposition des entreprises dans le parc d'innovation de Dübendorf (ZH) des infrastructures pour le développement de semi-conducteurs.

D'autres propositions naîtront peut-être des Etats généraux de l'industrie organisés par la Chambre d'économie publique Grand Chasseral le 10 novembre. Région industrielle par excellence, le Jura bernois est très tributaire de ses exportations, une réalité que les statistiques du canton de Berne ont tendance à occulter. Reste à savoir si des mesures de soutien conventionnelles suffiront à empêcher une désindustrialisation du pays ou si les autorités devront à leur tour faire preuve de créativité pour concerter de nouvelles recettes. A l'instar de bien d'autres entrepreneurs, Josep Castellet ne manquera pas de suivre l'évolution de leurs positions, lui qui concluait son intervention par une citation du cinéaste péruvien Alvaro Delgado Aparicio: «Tout comme l'amour, l'innovation ne peut être forcée... ni arrêtée!» ■

L'économie romande vacille face à la vague protectionniste

GUERRE COMMERCIALE Après deux décennies de prospérité grâce à la mondialisation, la région découvre désormais le revers de la médaille. Les droits de douane menacent directement ses exportateurs et freinent sa croissance, souligne l'étude sur le PIB romand

ALEXANDRE BEUCHAT

L'ouverture internationale, longtemps considérée comme le moteur du succès économique romand, montre aujourd'hui ses fragilités. Selon la nouvelle étude sur le PIB romand publiée hier par les six banques cantonales romandes en collaboration avec le Forum des 100 organisé par *Le Temps*, la croissance de la région devrait nettement ralentir: de 1,6% attendu en 2025, le produit intérieur brut pourrait tomber à 0,9% l'an prochain. En cause, le durcissement soudain de la politique commerciale américaine.

«Ce changement géopolitique majeur constitue un choc différent de ceux que nous avons connus auparavant»

JEAN-PASCAL BAECHLER, CONSEILLER ÉCONOMIQUE À LA BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Depuis le 7 août, Washington a imposé une taxe additionnelle moyenne de 39% sur une partie des produits helvétiques. Cette mesure frappe directement des secteurs emblématiques comme l'horlogerie, l'industrie des machines, la medtech ou encore les produits dérivés du café. A cette incertitude s'ajoute une question cruciale: les exemptions dont bénéficie encore l'industrie pharmaceutique seront-elles maintenues? Les négociations engagées entre Berne et Washington n'ont, à ce jour, pas permis de lever le doute.

«Nous assistons à une profonde reconfiguration des équilibres mondiaux», a souligné hier devant les médias à Genève Jean-Pascal Baechler, conseiller économique auprès de la Banque cantonale vaudoise (BCV) et coordinateur de l'étude. «Un pays a décidé d'imposer des droits de douane très élevés à ses partenaires commerciaux. Même en cas de changement de dirigeant, il sera difficile de revenir en arrière.»

Ce nouveau contexte marque un tournant pour une région qui a bâti sa prospérité sur l'ouverture au monde. Depuis le début du siècle, la Suisse romande a profité de la mondialisation, portée par des

produits à haute valeur ajoutée. Mais cette réussite a un prix: la dépendance accrue aux marchés étrangers rend désormais l'économie romande plus vulnérable aux soubresauts géopolitiques et aux politiques protectionnistes.

Le ralentissement américain accentue encore cette fragilité. Après avoir soutenu la croissance mondiale pendant des années, les Etats-Unis eux-mêmes s'appretent à connaître un tassement de l'activité. La solidité de la demande intérieure et les stocks accumulés par certaines entreprises permettent pour l'instant à la Suisse d'amortir le choc, mais ces mesures restent temporaires.

Les exportateurs romands se trouvent particulièrement exposés. Les Etats-Unis représentent leur premier marché, avec 19,4% des ventes à l'étranger, contre 16,8% pour la moyenne suisse. Or, la taxe moyenne appliquée aux produits romands atteint 24,6%, nettement plus que la moyenne nationale de 19,3%. Cette différence s'explique par la place prépondérante de l'horlogerie, qui pèse 26,2% des exportations régionales, contre seulement 6,7% au niveau suisse, et par la moindre importance du secteur pharmaceutique, dont la part s'élève à 20% en Romandie contre 37,8% pour l'ensemble du pays.

Grands écarts entre cantons

Le poids du commerce extérieur dans les économies locales accentue ces écarts: le Jura exporte l'équivalent de 78% de son PIB et Neuchâtel dépasse les 118%, contre une moyenne suisse de 46,6%. Les cantons plus tournés vers leur marché intérieur, comme Vaud, Fribourg ou le Valais, sont relativement mieux protégés à court terme.

Les exportateurs suisses se heurtent à un autre problème: la faiblesse du dollar. Depuis le début de l'année, le billet vert a cédé plus de 10% face au franc. Ce qui représente «une double peine» pour l'industrie d'exportation, souligne Jean-Pascal Baechler.

Face à cette situation, la diversification des débouchés devient un enjeu stratégique. Si les Etats-Unis dominent le classement par pays, la zone euro reste la première destination des exportations romandes, avec 31,1% du total, devant l'Asie (28%). Cette ouverture offre un certain amortisseur, mais elle ne saurait compenser immédiatement la perte de dynamisme du marché américain, devenu un pilier essentiel de la croissance ces dernières années.

La Suisse romande se trouve aujourd'hui confrontée à une épreuve de résilience. «Ce terme ne signifie pas l'absence de souffrance, mais la capacité à se relever, explique Jean-Pascal Baechler. Nous avons toujours dû nous adapter, mais ce changement géopolitique majeur constitue un choc différent de ceux que nous avons connus auparavant.» ■

Forum des 100

La souveraineté numérique s'impose de plus en plus dans le débat politique

ÉMANCIPATION De plus en plus d'entreprises locales montent au créneau pour exiger que les autorités prennent des décisions permettant de réduire leur dépendance envers des acteurs étrangers en matière de technologie

GRÉGOIRE BARBEY

C'est devenu en quelques mois une préoccupation politique majeure en Suisse. La question de la souveraineté numérique est désormais sur (presque) toutes les lèvres. Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche et le changement de ton des Etats-Unis à l'égard de leurs alliés européens, le sujet passionne autant qu'il inquiète. Mais les enjeux sont-ils réellement si clairs pour tout le monde?

Cédric Moret, directeur général et principal actionnaire du groupe ELCA, s'interrogeait fin septembre

à ce propos dans *Le Temps*. «Sommes-nous conscients que la plupart des câbles internet appartiennent à de grands groupes internationaux? Que la plupart des satellites sont gérés par eux, et qu'ils peuvent couper un service du jour au lendemain? Que nos logiciels critiques dépendent d'acteurs étrangers?»

Le Vaudois n'est pas le seul à se poser ces questions et à plaider pour une véritable prise en compte

des enjeux sous-jacents. Des entreprises comme Infomaniak et Proton en Suisse romande montent aussi régulièrement au créneau. Reste à définir cette notion de souveraineté numérique, car elle fait l'objet d'interprétations variées.

Le professeur Jean-Pierre Hubaux est directeur académique du Centre pour la confiance numérique (C4DT) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Pour lui, la souveraineté numérique, «c'est l'inverse de l'aliénation». Il précise: «C'est la capacité pour une organisation, une entreprise ou un Etat de prendre ses propres décisions, sans dépendre d'un tiers.» Le spécialiste met toutefois en garde contre une approche trop radicale de la question. «La souveraineté numérique, ce n'est pas l'autarcie. Celle-ci serait d'ailleurs impossible en Suisse ou en Europe.»

Olga Baranova, secrétaire générale de l'association CH ++, en donne une définition similaire. «Rechercher la souveraineté numérique, c'est assurer à la Suisse la capacité de décider, et donc d'agir, dans l'avenir.» Selon elle, il faut trouver un équilibre subtil entre autonomie et interdépendance. «Nous ne produirons probablement jamais de puces d'IA, mais nous pouvons garantir que les logiciels utilisés par nos administrations respectent les intérêts des citoyens, et veiller à ce que



(KATHRIN FEDERER POUR LE TEMPS)

nos investissements dans le numérique renforcent le tissu économique local et européen.»

La capacité de décider

Dans l'ouvrage *Pour une souveraineté numérique* (Presses polytechniques et universitaires romandes), l'ancien conseiller national Jean

Christophe Schwaab (PS/VD) propose lui aussi sa propre définition de cette notion. «Face au numérique, de nombreux Etats ont laissé des règles être élaborées hors de leur contrôle, pour ensuite les accepter une fois mis devant le fait accompli», constatait-il dans un entretien au *Temps*. Il précisait: «La

souveraineté pour un Etat ne signifie pas forcément qu'il doit tout faire lui-même. En revanche, lorsqu'il laisse d'autres acteurs prendre des décisions qui ont des répercussions sur la collectivité, cela doit être parce qu'il l'a choisi.»

La capacité de décider est donc cruciale, même lorsque les autorités décident de déléguer certaines tâches à des acteurs privés. Or, bien souvent, cette délégation est justifiée par l'impossibilité de faire autrement. C'est par exemple ce qui a motivé la Confédération à opter pour les américains Amazon, Microsoft, IBM et Oracle et le chinois Alibaba s'agissant de la fourniture de services d'informatique en nuage (cloud) en 2021. Elle vient d'ailleurs de prolonger pour cinq ans ces contrats-cadres, une décision contre laquelle la société genevoise Infomaniak a déposé un recours début octobre.

Les règles des marchés publics servent aussi à justifier ces choix.

Celles-ci ne permettraient pas de favoriser des acteurs locaux, même en mesure de fournir le service désiré. Cette situation ne se limite pas aux logiciels de bureautique et aux services cloud. Dans le domaine des hôpitaux publics, le géant américain Epic obtient de plus en plus de contrats. En Suisse romande, l'appel d'offres du CHUV est suspendu parce que l'entreprise gene-

voise Kheops a saisi la justice pour la démarche. La start-up estime que le cahier des charges et les critères d'attribution favoriseraient Epic, ce que conteste le CHUV.

Une question cruciale

Pour Jean-Pierre Hubaux, la question de la souveraineté numérique doit être prise au sérieux. «La très forte dépendance de la Suisse et plus largement de l'Europe à l'égard de fournisseurs américains et chinois pose deux risques majeurs: le pillage des données et le déni de service.» Les informations d'administrations publiques et d'entreprises qui sont hébergées sur des serveurs à l'étranger peuvent en effet être des cibles idéales pour l'espiionage. Par ailleurs, l'absence d'alternative pour la fourniture de services numériques essentiels est un risque si des entreprises décident de restreindre l'accès à leurs outils pour se conformer à des exigences politiques.

De plus en plus d'acteurs, qu'ils soient privés ou publics, s'intéressent de près aux enjeux de la souveraineté numérique. Les tensions entre l'administration Trump et le Conseil fédéral, qui se sont matérialisées par des droits de douane de 39% sur les produits suisses importés aux Etats-Unis, devraient renforcer cette tendance. C'est désormais un enjeu politique crucial. ■

Le dossier électronique du patient ressemble au «Titanic»

Rapport accablant Le Contrôle fédéral des finances pointe le nombre misérable d'utilisateurs. Voici les quatre tares principales de ce dossier qui devait révolutionner le système de santé.

Arthur Grosjean Berne

Dans un monde idéal, le dossier électronique du patient (DEP) devait révolutionner le système de santé suisse pour les patients et les médecins. Chaque personne devait avoir son dossier digital, où elle retrouvait facilement tous les examens médicaux subis, qu'ils proviennent de son médecin, d'un hôpital ou d'un laboratoire. Finis les examens à double et place à la transparence avec un dossier santé accessible où que l'on se trouve, partout dans le monde.

En pratique, cela n'a jamais fonctionné. Les acteurs de la santé boudent encore largement le DEP, la population s'en désintéresse complètement et la réforme en cours ne promet pas des lendemains qui chantent. C'est le diagnostic accablant que vient de tirer le Contrôle fédéral des finances (CDF), qui s'est penché sur ce qu'il faut bien appeler le «Titanic de la santé». Moins de 80'000 personnes ont ouvert un DEP en 2024, soit moins de 1% de la population suisse.

Quelles sont les tares principales du DEP? Résumé en quatre points.

1 Des fournisseurs de soins peu motivés

Pour que le DEP ne soit pas une coquille vide, il faut que les prestataires de soins l'alimentent. Comme ils ont trainé les pieds pour de bonnes et de mauvaises

raisons, la Confédération leur a un peu forcé la main en les obligeant à s'affilier au système. Mais le CDF constate que, malgré l'obligation légale, 20% des hôpitaux et 40% des EMS ne sont pas affiliés au DEP. Les cantons devraient veiller au grain, mais certains laissent courir.

Ce laisser-aller se retrouve dans le pilotage même du DEP. Il y a beaucoup d'acteurs, mais les responsabilités restent floues. Et le CDF se demande: qui décide du développement du DEP en cas de désaccord entre la Confédération, les cantons, les prestataires de soins et les communautés de gestion du DEP?

2 Des coûts importants au doigt mouillé

Combien a coûté le DEP, combien faudra-t-il encore mettre d'argent au pot et qui paiera? Le CDF avoue être incapable d'obtenir une réponse claire de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les chiffres sont lacunaires ou inexistantes. Le CDF cite par exemple les 17'500 médecins du secteur ambulatoire. Leurs coûts supplémentaires sont estimés entre 5 millions et 350 millions par an, une fourchette tellement large qu'elle ne veut rien dire.

Le coût du DEP pour les investissements et sa maintenance annuelle n'est pourtant pas un détail. Le DEP est censé diminuer quelque peu les coûts de la santé en évitant par exemple



Franziska Rothenbühler

Après plus de dix ans de tâtonnements, le dossier électronique du patient (DEP) n'est toujours pas un standard dans le système de santé suisse.

Moins de 80'000 personnes ont ouvert un dossier électronique du patient (DEP) en 2024, soit moins de 1% de la population suisse.

les examens à double. S'il coûte trop cher, le Conseil fédéral et le parlement pourraient douter de son utilité.

3 Une sécurité des données problématique

Avec la révision du DEP, on change d'échelle. Ce ne sont pas quelques milliers d'institutions médicales qui doivent s'affilier, mais plus de 55'000 prestataires de soins. La concentration des données médicales va aiguiser l'appétit des hackers informatiques, qui s'attaquent déjà aux

hôpitaux. Le CDF estime que nombre de questions de cybersécurité ne sont pas réglées. Il souligne la difficulté à avoir un système sûr, mais qui reste facile d'accès pour l'utilisateur.

Le rapport critique aussi l'articulation floue entre DigiSanté, le nouveau programme national pour promouvoir la numérisation de la santé, le dossier électronique du patient et le futur espace des données de santé.

4 Bientôt 3,6 millions de DEP fantômes

Pour doper le nombre de dossiers médicaux, la Confédération prévoit d'en ouvrir un d'office pour chaque personne, soit 9 millions de dossiers. Mais on pourra s'y opposer. L'OFSP estime que 10% des gens le feront. Plus de 8 millions de personnes auront donc un dossier santé digital, ce qui ne veut pas dire qu'elles le consulteront. L'OFSP s'attend à ce que 3,6 millions de DEP soient «inactifs».

Le CDF trouve en substance que le remède (ouvrir des dossiers à la pelle) est pire que le mal (nombre actuel infime de dossiers ouverts). Car ces millions de dossiers fantômes inutilisés vont coûter de l'argent et induire du travail inutile. Le rapport souligne que les hôpitaux se plaignent déjà de la lourdeur et de la complexité des procédures avec un nombre faible de DEP. Ce sera évidemment pire quand leur nombre aura explosé.

Bundesrat will höhere Erwerbstätigkeit der Ukraine-Flüchtlinge

Die Bewilligungspflicht für den Antritt einer Arbeitsstelle fällt weg – und die Regierung will die Zugewanderten stärker in die Pflicht nehmen

HANSUEL SCHÖCHLI

In der Schweiz waren 2024 rund 80 Prozent der Einwohner im klassischen Erwerbsalter auch tatsächlich erwerbstätig. Bei den Zuwandern aus den EU- und den Efta-Ländern lag die Erwerbstätigenquote mit knapp 82 Prozent sogar noch etwas höher. Ganz anders sieht es dagegen bei den Flüchtlingen aus: Diese hat kein Schweizer Arbeitgeber gerufen, und die Hürden zur Beteiligung am hiesigen Arbeitsmarkt sind viel höher – wenn man überhaupt arbeiten darf. Zu den Hürden zählen etwa unsichere Aufenthaltsdauer, Sprache, Kultur, Qualifikationsanforderungen, Erfordernisse der Kinderbetreuung sowie traumatische Erfahrungen.

Dies gilt auch für die Flüchtlinge aus der Ukraine. Sie haben zwar mit dem Schutzstatus S eine Sonderbehandlung und damit auch sofortigen Zugang zum hiesigen Arbeitsmarkt erhalten, und sie verfügen oft über relativ gute Qualifikationen. Doch ihre Erwerbstätigenquote ist aus Sicht des Bundesrats immer noch unbefriedigend. Die Regierung hatte für Ende 2024 für die Ukraine-Flüchtlinge im Alter von 18 bis 64 Jahren eine Er-

werbstätigenquote von 40 Prozent angestrebt, aber diese Marke wurde um etwa 10 Prozentpunkte verfehlt.

Meldungen am Online-Schalter

Mitte Oktober dieses Jahres waren rund 70 500 Personen mit Schutzstatus S in der Schweiz registriert. Davon sind gegen 44 000 im klassischen Erwerbsalter. Knapp 36 Prozent von diesen sind erwerbstätig. Betrachtet man nur die Einreise-Kohorte im ersten Kriegsjahr (2022), beträgt die Erwerbstätigenquote immerhin 44,5 Prozent. Die Entwicklung verlief bisher einigermassen linear – mit einem Anstieg der Quote um knapp einen Prozentpunkt pro Monat.

Der Bundesrat strebt für die Kohorte von 2022 eine Erwerbstätigenquote von 50 Prozent für das Ende dieses Jahres an. Am Mittwoch hat die Regierung via Verordnung einige Massnahmen beschlossen, welche die Erwerbstätigkeit der Ukraine-Flüchtlinge steigern sollen. So mutiert zwecks administrativer Vereinfachung die bisherige Bewilligungspflicht für die Aufnahme einer Erwerbstätigkeit zu einer Meldepflicht.

Arbeitgeber und Selbständige können entsprechende Meldungen bereits ab diesem Donnerstag bei dem Online-Schalter des Bundes (easygov.swiss) oder der zuständigen kantonalen Behörde machen. Zudem soll für Flüchtlinge mit Schutzstatus S neu eine Pflicht zur Teilnahme an Massnahmen zur beruflichen Eingliederung gelten; außerhalb des Schutzstatus S gibt es diese Pflicht schon für anerkannte Flüchtlinge und vorläufig Aufgenommene.

Die SVP übt Kritik

Die beschlossenen Verordnungsänderungen treten Anfang Dezember in Kraft. Die politischen Parteien, die Arbeitgeber und die Kantone hatten die Massnahmen grossenteils unterstützt. Zu den Kritikern gehörten besonders die SVP und einzelne Kantone. Ein Kernargument: Der Schutzstatus S sei rückkehrorientiert. In der Tat steht der Wunsch nach möglichst breiter Erwerbsintegration der Ukraine-Flüchtlinge in einem Spannungsverhältnis zur Idee, dass die Betroffenen nach Kriegsende in ihr Land zurückkehren sollen. Restlos auflösen lässt sich dieser Zielkonflikt nicht. Je länger der Krieg

dauert, desto eher ist anzunehmen, dass viele Flüchtlinge auch langfristig hierbleiben werden.

Weitere Massnahmen zur Förderung der Erwerbsintegration der Ukraine-Flüchtlinge sind auf Gesetzesebene vorgesehen. So sollen erwerbsfähige stellenlose Flüchtlinge mit Schutzstatus S künftig verpflichtet werden, sich bei der öffentlichen Arbeitsvermittlung zu registrieren. Dies soll zusätzliche Anstösse für die Erwerbsaufnahme geben. Bisher hatten sich nur relativ wenige Ukraine-Flüchtlinge registriert. Ende September waren laut Bundesangaben rund 2900 Personen mit Schutzstatus S als Stellensuchende gemeldet.

Vorgesehen ist mit der Gesetzesänderung zudem die Möglichkeit für erleichterte Kantonswechsel bei Erwerbstätigkeit. Dies soll die Flexibilität und damit die Chancen der Ukraine-Flüchtlinge auf dem Arbeitsmarkt verbessern.

Der Bundesrat hatte seine Vorschläge zu den Gesetzesänderungen zusammen mit dem Projekt zu den Verordnungsänderungen im Februar in die Vernehmlassung geschickt. Auch die Vorschläge auf Gesetzesstufe dürften aufgrund der Rückmeldungen mehr-

heitsfähig sein. Die Regierung hat dazu aber am Mittwoch noch keine Beschlüsse gefasst, sondern nur den Vernehmlassungsbericht zur Kenntnis genommen. Sie wird ihre definitiven Vorschläge für die Gesetzesänderungen voraussichtlich gegen Ende des ersten Quartals 2026 ans Parlament schicken.

Höhere Quoten in Osteuropa

Die Erwerbsbeteiligung der Ukraine-Flüchtlinge in der Schweiz ist gemessen an ausländischen Daten entwicklungs-fähig. So wies dieses Frühjahr ein Bericht einer Uno-Organisation für zehn osteuropäische Länder eine Erwerbstätigenquote der Ukraine-Flüchtlinge im klassischen Erwerbsalter von durchschnittlich 64 Prozent aus. Ob dieser Wert auf ähnlicher Definition beruht wie die Schweizer Quote, ist indes unklar. In Westeuropa ist die durchschnittliche Erwerbstätigenquote der Ukraine-Flüchtlinge vermutlich einiges tiefer als in Osteuropa. Ein aktueller Überblick dazu fehlt allerdings. In Deutschland dürfte derzeit laut einem befragten Arbeitsmarktexperten die Quote noch unter 50 Prozent liegen.

Die Einwanderung ist nicht an allem schuld

Die Thesen des Historikers Oliver Zimmer im NZZ-Interview rufen nach einer faktenbasierten Überprüfung

HANSUELI SCHÖCHLI

Soll die Schweiz Ja sagen zu den neuen Verträgen mit der EU? Diese Frage spaltet Parteien, Verbände und auch das Land. Zu den dezidierten Gegnern der Verträge gehört der Schweizer Historiker Oliver Zimmer, der diese Woche in einem NZZ-Interview diskussionswürdige Thesen verkündete. So bezeichnete er das Volks-Ja von 2024 zur 13. AHV-Monatsrente als «Reaktion» auf die Nichtumsetzung der an der Urne erfolgreichen SVP-Einwanderungsinitiative. Und grundsätzlich suggerierte er, dass die Einwanderung den Durchschnittsbürgern in der Schweiz schade. Und: Die unteren 50 Prozent der Bevölkerung profitierten nicht vom Wachstum. Zimmer sprach von einer «sozialen Zweiteilung in der Schweiz».

Produktivität wächst weiter

Die Beurteilung der Einwanderung hat viel mit persönlichen Empfindungen zu tun. Ein allgemein gültiges Verdikt ist deshalb kaum möglich. Aus «objektiver» Sicht lässt sich immerhin überprüfen, wie die wirtschaftliche Entwicklung seit der Einführung der Personenfreizügigkeit Schweiz - EU im Jahr 2002 verlaufen ist. Hinweise dazu liefert die Lohnstrukturerhebung der Bundesstatistiker, die alle zwei Jahre durchgeführt wird. Gemäss diesen Daten sind die Löhne in der Gesamtwirtschaft 2002 bis 2022 oben, unten und in der Mitte teuerungsbereinigt deutlich gestiegen. Der mittlere Reallohn (Median) wuchs um total gut 14 Prozent. Der Tieflohn (definiert hier als jenes Niveau, das nur von 10 Prozent der Lohnempfänger unterschritten wird) stieg um knapp 15 Prozent, und der Hochlohn (der von 90 Prozent unterschritten wird) legte um knapp 19 Prozent zu.

Die verfügbaren Haushaltseinkommen (nach Abzug obligatorischer Ausgaben wie Steuern und Krankenkassaprämien) stiegen gemessen am Medianwert von 2002 bis 2021 teuerungsbereinigt um knapp 9 Prozent; dies dürfte die effektive Zunahme wegen geänderter Erhebungsmethode unterschätzen. Die Ungleichheit der verfügbaren Haushaltseinkommen hat gemessen am bekannten Gini-Indikator leicht zugenommen (von 0,27 auf 0,30). Die weitaus grössten Lohnanstiege gab es laut AHV-Daten bei den obersten 2 Prozent. Dies dürfte aber wenig bis nichts mit der Einwanderung zu tun haben, sondern eher



Viele Branchen wie etwa der Bausektor sind stark auf Zuwanderer angewiesen.

STEFFEN SCHMIDT / KEYSTONE

mit kulturellen Veränderungen bei der Vergütung von Spitzenmanagern, den stärker global ausgerichteten Unternehmen und technischen Entwicklungen.

Die letzten fünf Jahre waren wirtschaftlich zum Teil schwierig. Doch die Pandemie, Russlands Angriffskrieg in der Ukraine, die damit verbundene Stromkrise und die zunehmenden geopolitischen Spannungen einschliesslich Trumps Zollkrieg lassen sich beim besten Willen nicht den Einwanderern in der Schweiz anlasten.

Inwieweit die Einwanderung seit 2002 nicht nur das Wachstum der Gesamtwirtschaft förderte, sondern via Produktivitätssteigerung auch den Wohlstand (pro Einwohner) erhöhte, lässt sich kaum schlüssig belegen. Immerhin ist die Produktivität pro Arbeitsstunde in der Schweiz von 2002 bis 2022 laut einer vom Bund bestellten Studie um gut 20 Prozent gewachsen, womit die Schweiz Rang 3 unter 8 europäischen Vergleichsländern belegte. Gemessen am Produktivitätsniveau war die Schweiz 2022 die Nummer 1 in dieser Vergleichsgruppe.

Alles in allem hat die hohe Einwanderung in den letzten zwanzig Jahren zumindest nicht verhindert, dass die Produktivität und der Wohlstand in der Schweiz deutlich gestiegen sind und dass die Löhne oben, unten und in der Mitte zugelegt haben. Die Einwanderung aus der EU ist in erster Linie eine Zuwanderung in den Arbeitsmarkt. Und diese spiegelt die wirtschaftliche Attraktivität der Schweiz.

Einfluss auf Wohnungsmarkt

Doch da ist die Sache mit dem «Dichtestress», den auch Oliver Zimmer im NZZ-Interview betont hat. Ein grosses Thema ist seit einigen Jahren die Wohnungsknappheit und die damit verbundenen Preiserhöhungen. Der Bundesrat hat dieses Frühjahr in einem Bericht eingeräumt, dass die Einwanderung in den letzten Jahren der klar grösste Faktor hinter dem Anstieg der Wohnungsnachfrage war.

Doch in einem funktionierenden Markt würde das Angebot früher oder später mit der Wohnungsnachfrage

mitziehen und damit den Preisanstieg dämpfen. Bisher ist das nicht passiert. Zu den oft genannten Gründen zählen Mietpreisregulierungen (welche die Knappheitssignale des Preises dämpfen) sowie die Verknappung des Baupotenzials durch Zonenplanung und durch Hindernisse für Projekte der Bauverdichtung mit langwierigen Bebauungsverfahren einschliesslich häufigen Beschwerden.

Wer die Einwanderung in den Arbeitsmarkt ohne wirtschaftliche Schäden reduzieren will, müsste als erste Massnahme das ordentliche Rentenalter erhöhen. Doch das Volk wollte dies bisher nicht. Darüber hinaus ist das Potenzial für eine stärkere Ausschöpfung des inländischen Arbeitsangebots beschränkt – auch weil der hohe Wohlstand in vielen Fällen Teilzeitarbeit ermöglicht.

Die wirksamste Massnahme zur Reduktion der Einwanderung wäre die Senkung der Schweizer Standortattraktivität für Arbeitskräfte und Firmen – etwa mit tieferen Löhnen, höhe-

ren Steuern, schlechteren Schulen, der Abschaffung der Berufslehre, dem Verzicht auf Forschung, mehr Streiks und Staus, der Beendigung politischer Stabilität und manchem mehr. Wie ein mehrheitsfähiges Programm sieht dies indes nicht aus. Am Ende sind Zielkonflikte unvermeidlich. Doch die Ehrlichkeit, dies einzuräumen, ist hüben wie drüben kaum vorhanden.

Gesuchter Link zur AHV

Ins Auge sticht auch Oliver Zimmers These, wonach das Volks-Ja zur 13. AHV-Rente der Nichtumsetzung der Einwanderungsinitiative anzulasten sei. Diese Initiative forderte zur Einwanderung «jährliche Höchstzahlen und Kontingente» und erreichte im Februar 2014 an der Urne ein knappes Volksmehr. Dass das Parlament sich weigerte, die Initiative umzusetzen, ist zweifellos ein «demokratiepolitischer Sündenfall», wie Zimmer dies sagte. Trotzdem kann man diesen Sündenfall kaum für den AHV-Volksentscheid von 2024 verantwortlich machen.

Hinweise zur Volksbefindlichkeit in Sachen Einwanderung liefern die jährlichen Befragungen von GfS Bern zum Sorgenbarometer der Credit Suisse (heute UBS). Laut diesen Befragungen war das Ausländerthema in der Bevölkerung in den Jahren vor und nach dem Urnengang von 2014 am virulentesten. Zum Zeitpunkt der AHV-Abstimmung zehn Jahre später bewegte das Ausländerthema die Leute deutlich weniger – wohl vor allem, weil die Arbeitslosigkeit tief und der Arbeitskräftemangel gross war. 2020 war überdies eine weitere Einwanderungsinitiative (Begrenzungsinitiative) klar durchgefallen.

Würde das Ausländerthema auf AHV-Abstimmungen abfärben, hätte das Volk viel eher 2016 beim Urnengang über eine fast gleiche AHV-Initiative (Erhöhung aller Renten um 10 Prozent) zustimmen «müssen». Doch jene Vorlage fiel mit knapp 41 Prozent Ja-Stimmen durch. Das ist eine grosse Differenz zu den 58 Prozent Ja acht Jahre später.

Möglich wäre dagegen ein indirekter Effekt der hohen Einwanderung auf Urnengänge: Diese könnte den gesellschaftlichen Kitt schwächen und damit den Egoismus von Stimmbürgern verstärken. Aber dies wäre wohl höchstens eines von vielen Elementen gewesen, die den Volksentscheid zur AHV beeinflussten.

Forum des 100

ÉNERGIE Le Conseil fédéral a retenu 16 projets de surélévation de barrages ou de nouvelles infrastructures, pour disposer de 2 térawattheures en plus l'hiver. Mais leur potentiel a été revu à la baisse. **Explications**

RICHARD ÉTIENNE

Deux térawattheures en 2021, à peine plus d'un désormais. Les fameux projets hydrauliques de la table ronde, chapeautés par la Confédération, ont perdu de leur ampleur. Et on peut y voir un nouveau signal selon lequel la transition énergétique n'est pas un long fleuve tranquille.

Tout a commencé durant les années du covid. Entre 2020 et 2021, la Confédération a réuni des fournisseurs d'électricité, des cantons et des associations pour renforcer l'arsenal hydroélectrique du pays en vue de disposer de deux térawattheures en plus en hiver, quand la Suisse

manque de courant et doit en importer.

De cette table ronde, il est sorti 15 projets présentés par la Confédération en décembre 2021. C'est à ce moment qu'ont été annoncées des possibilités de surélévation ou de créations de barrages, comme celui du Gorneli sur les hauteurs de Zermatt. Dans cinq cantons: le Valais (8 projets), Berne (3), les Grisons (2), le Tessin et Uri.

Obligation légale

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) évoque alors des «projets énergétiquement les plus prometteurs et dont la mise en œuvre aurait aussi peu d'effets que possible sur la biodiversité et le paysage».

Plus de trois ans plus tard, un nouveau communiqué de l'OFEN douche l'enthousiasme et indique, le 27 août, que ces développements «nécessitent une adaptation». Il est désormais

question de 16 projets (il y en a un nouveau dans les Grisons) mais ils ne doivent pas fournir plus de 1,1 TWh en 2040. Un sondage mené au deuxième trimestre 2025 a conduit les autorités à redimensionner, abandonner et reporter des projets, selon les autorités qui ne donnent guère plus de détails.

Que s'est-il passé? A-t-on été trop optimiste? Y a-t-il eu trop d'oppositions? Les questions fusent. Dans la presse alémanique quelques semaines plus tard, le ministre chargé de l'Energie Albert Rösti évoque des obstacles économiques et techniques et promet que «nous comblerons le déficit avec d'autres projets». Car la loi sur l'approvisionnement en électricité fait état d'un objectif de 2 TWh, qui doit être atteint.

«Entre 2021 et aujourd'hui, les prix de l'électricité sont devenus beaucoup moins attractifs», relève de son côté au *Temps* Bettina Schaeffli, la présidente de la

Commission suisse d'hydrologie (CHy). «L'enthousiasme des producteurs d'électricité s'est érodé.»

Contacté, le service de presse de l'OFEN confirme pourtant que d'autres projets sont en préparation et qu'il s'agit de définir la suite afin que le Conseil fédéral soit prêt, début 2027, à faire des propositions pour compléter la liste et atteindre l'objectif. Au final, ce sera aux entreprises concernées de voir si elles veulent aller de l'avant. Il y a parmi elles Alpiq, Axpo ainsi que les Bernois BKW et KWO.

Alpiq envisage de créer un lac de retenue à Gorneli et de rehausser les barrages d'Emosson et de Moiry, en Valais. Le premier projet, le plus important de la table ronde, suit son cours, tout comme le deuxième. Le rehaussement de Moiry ne devrait par contre pas dépasser les dix mètres, ce qui est moins que prévu. «Il s'agit du meilleur compromis entre coûts, contribution énergétique et rentabilité», affirme une porte-parole d'Alpiq.

BKW et KWO collaborent sur la création d'une centrale à Trift et la surélévation des lacs de Grimsel et de l'Oberaar, dans le canton de Berne. «Aucun des trois n'a été réduit», affirme Thomas Huber. Le porte-parole de KWO précise que les «deux premiers progressent comme prévu» et que «leur réalisation est envisageable d'ici à 2040» alors que pour Oberaar «seule une étude de faisabilité est disponible à ce stade».

L'exemple de Trift

Thomas Huber estime que le cas de Trift est révélateur des difficultés rencontrées. Sa planification est en cours depuis quinze ans et une décision de concession est attendue en 2026, à condition que la justice bernoise rejette le recours d'une association. Auquel cas, il faudrait ensuite patienter pendant au moins deux ans, le temps d'obtenir une autorisation de construire, puis compter au bas mot huit ans de construction, avec une mise en service au plus tôt en 2037. «Des

recours ou des résultats négatifs lors de votations peuvent survenir à tout moment et tout retarder davantage», affirme Thomas Huber.

De son côté, Axpo planche sur des centrales à Mattmark (VS) et à Gösschenen (URI) mais a suspendu un double projet de surélévation dans les Grisons. Une analyse a montré que seule la moitié de la hausse de la capacité de stockage prévue en 2021 est faisable, un volume jugé trop faible.

Bettina Schaeffli, de la CHy, indique que 93% du territoire suisse est capté par des barrages, selon ses recherches, mais qu'il y a encore beaucoup de place car l'eau peut être exploitée à plusieurs reprises. «Des eaux du Berner Oberland sont turbinées jusqu'à 30 fois», dit-elle. «Techniquement, il y a du potentiel, mais cela se ferait aux dépens de vallées, qui seraient inondées et disparaîtraient, de la beauté du paysage et il faut que cela vaille la peine économique», conclut la scientifique. ■

Trois nouveaux quartiers révèlent leurs qualités et leurs défauts

Aménagement Une étude a analysé les conditions de vie à l'écoquartier de la Jonction, à celui de La Chapelle à Lancy et aux Vergers à Meyrin. Objectif: tirer des enseignements pour de futures réalisations.

Cathy Macherel

Les quartiers construits ces dernières années en zone de développement, avec loyers et prix de vente contrôlés, érigés avec des critères de durabilité et garantissant une mixité sociale, correspondent-ils aux attentes de leurs habitants et habitantes? C'est à cette question que tente de répondre une étude cantonale, menée sous la direction de l'Office de l'urbanisme et le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté.

Réalisée par le Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL et le Bureau Mobil'homme, l'enquête s'est concentrée sur trois quartiers construits il y a entre cinq et dix ans, à la taille et aux profils un peu différents: au cœur de la cité, l'écoquartier de la Jonction; entre ville et campagne, celui de La Chapelle à Lancy; et à Meyrin, Les Vergers, ensemble imposant composé de 30 bâtiments.

Lorsqu'ils ont été créés, ces quartiers ont attiré des habitants, dont beaucoup de familles, ayant fait l'expérience collective d'emménager à peu près à la même période. Ces lieux font donc un peu office de laboratoire. Le but de l'étude, fondée sur des questionnaires auprès des habitants, complétés par des entretiens, est de tirer des enseignements qui serviront aux politiques futures en matière d'urbanisme et de cohésion sociale.

Majoritairement satisfaits

«Nous travaillons dès maintenant à élaborer un guide méthodologique pour évaluer la qualité de vie dans les quartiers. Sur cette base, d'autres enquêtes pourront être conduites, afin de compiler plus de données et d'en tirer des enseignements pour améliorer nos outils de politiques publiques», explique Anne Veuthey, cheffe de projet à l'Office de l'urbanisme et coresponsable du suivi de l'étude.

Globalement, les habitants des trois quartiers se disent majoritairement satisfaits de leur lieu de vie. Mais tout l'intérêt de l'étude est de cerner, notamment par la comparaison, les nuances et les différents points forts et points faibles de chaque lieu.

Or, la démarche n'est pas aisée tant l'appréciation des habitants quant à leur qualité de vie repose sur des critères très subjectifs, et qui diffèrent selon leurs aspirations résidentielles. Néanmoins, ils se retrouvent aussi sur des attentes communes, parfois très concrètes: la qualité du logement lui-même et les aménagements du quartier (par exemple, les espaces verts ou de rencontre, la mobilité, la proximité des commerces).

Des tours et des champs

Vaut-il la peine de mettre en place des processus participatifs des habitants dans l'aménagement d'un quartier? C'est un aspect qui avait été particulièrement soigné aux Vergers. C'est là, en tout cas, qu'apparaît le niveau de satisfaction le plus élevé.



L'écoquartier de la Jonction, où cohabitent locataires et coopérateurs. Lucien Fortunati

Phénomène intéressant, ces quartiers ont tous tendance à avoir oublié une catégorie de la population dans leur conception: les adolescents.

Bien que l'écoquartier soit imposant, avec ses 30 bâtiments et ses 3900 habitants (le plus grand des trois quartiers), les habitants y apprécient l'environnement verdoyant, de belles vues, un sentiment d'espace, la proximité des champs. La présence de commerces est saluée, de même que la promenade centrale exempte de circulation automobile.

Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne: les résidents des tours d'habitation situées à l'écart du reste du quartier ont un ressenti un peu moins positif. On critique des espaces qui sont, là, jugés trop bétonnés. Globalement, 30% des habitants estiment que la densité du quartier est trop élevée. Bien que des espaces sans voiture rendent le quartier calme, certains secteurs cumulent des nuisances, entre bruit, insécurité routière et incivilités.

«Plus central et urbain, l'écoquartier de la Jonction séduit moins globalement, bien qu'il offre une excellente accessibilité aux infrastructures et aux transports publics», soulignent les enquêteurs. On y apprécie sa place centrale animée et les commerces de proximité. Cependant, des clivages importants se manifestent entre les différents immeubles.

«Le quartier paraît dominé, tant en nombre que symboliquement, par les personnes résidant à la Codha, pour qui l'immeuble représente un véritable microquartier, doté de nombreux équipements communs tels qu'une cour, une terrasse sur le toit au 11^e étage avec vue panoramique, des jardins potagers, une cuisine d'été, des salles communes et des véhicules partagés.»

A l'opposé, les locataires des logements sociaux gérés par la Fondation de la Ville de Genève, situés dans un autre immeuble autour de la place, «vivent dans un cadre plus restreint». Leur taux de satisfaction est plus bas.

Manque de commerces

Le quartier La Chapelle (à noter que l'extension aux Sciers ne fait pas partie du périmètre de l'analyse) satisfait également ses habitantes et habitants, notamment en raison de son parc, ses vastes pelouses autour des immeubles, ses places de jeux.

En revanche, le manque de commerces dans le quartier et autour constitue un motif central d'insatisfaction. Un vrai défi, car les petits commerces en dehors du centre-ville peinent souvent à attirer une clientèle.

La proximité avec la gare de Lancy-Bachet, qui connecte ce quartier au réseau de transports publics urbains et régionaux, est jugée positivement. Mais c'est relatif: les personnes à mobilité réduite, ou celles qui doivent porter des sacs lourds, trouvent ce hub de transports trop éloigné.

Des idéaux différents

L'analyse comparative fait ressortir que chaque quartier attire des populations distinctes, pour lesquelles les critères d'appréciation de la qualité de vie ne sont pas les mêmes. Les habitants de l'écoquartier de la Jonction sont «urbaphiles». Une forte densité ne les gêne pas, mais tout de même, parce qu'elle est compensée par la proximité du Rhône. À l'inverse, la population des Vergers et de La Chapelle projette volontiers le mode vie villageois comme un cadre idéal, et se dit plus facilement incommodée par la densité.

Élément central dans le sentiment de bien-être, la qualité des logements est jugée globalement bonne dans les trois quartiers. On apprécie leur luminosité, leur prix, leur taille et leur nombre de pièces, leur isolation



Les immeubles du chemin de Compostelle dans le quartier de la Chapelle, doté de nombreuses pelouses. Pierre Abensur



Les Vergers à Meyrin sont autosuffisants et comptent de nombreuses enseignes et des cafés. Laurent Guiraud

acoustique ainsi que l'équipement des cuisines.

Mais l'enquête révèle des inégalités dans ce domaine: la satisfaction est significativement plus faible chez les locataires (dont une part de locataires de logements sociaux) que chez les propriétaires et les membres de coopératives. Motif: une qualité de matériaux ou de conception moindre dans les logements sociaux ou une localisation d'immeubles plus exposée aux nuisances.

Discriminations

Si les relations de voisinage sont globalement bonnes, les inégalités à ce niveau apparaissent aussi selon le statut résidentiel, les locataires étant moins satisfaits que les propriétaires et les coopérateurs. Ces derniers ont d'ailleurs tendance à cultiver l'entre-soi: «La convivialité et les services échangés restent majoritairement centrés sur l'immeuble, ce qui limite les dynamiques collectives à l'échelle du quartier.»

Même minoritaires, des habitants se disent parfois discriminés dans leur quartier. Des propos stigmatisants à l'égard de certaines catégories de population (selon leur origine, leur religion ou leur statut socio-économique) ont été relevés à La Chapelle. «Ils ne reflètent sans doute qu'une partie des préjugés existant entre habitants, présents à des degrés divers dans l'ensemble des quartiers», notent les auteurs de l'étude, en relevant que ce constat devrait amener des actions ciblées de prévention et de sensibilisation.

Catégorie d'habitants oubliée

Dans les trois quartiers, l'absence de trafic automobile, un sujet

d'ordinaire clivant dans la population, est appréciée des habitants, pour des raisons de sécurité mais aussi pour l'atmosphère conviviale qu'elle crée. Mais il suffit parfois d'un axe encore très fréquenté pour brouiller ce sentiment.

Phénomène intéressant, ces quartiers ont tous tendance à avoir oublié une catégorie de la population dans leur conception: les adolescents. «Les jeunes ont besoin d'espaces qui leur offrent à la fois autonomie et sécurité. Cela passe par la présence de maisons de quartier ou d'autres équipements dédiés, mais aussi d'espaces de rencontre informels, tels que des bancs, tables, gradins ou murets, où ils peuvent se retrouver entre amis sans se sentir en situation de gêne vis-à-vis des autres usagers.» Des aménagements sportifs devraient aussi être imaginés.

Une évolution continue

L'enquête révèle enfin une lecture contrastée de l'évolution des quartiers. Si certains résidents saluent des améliorations par rapport aux imperfections du début, d'autres partagent un sentiment de «dégradation», on évoque le bruit ou les incivilités.

Alors que les matériaux vieillissent et que la population se renouvelle, «il est essentiel d'assurer une évolution continue du quartier, avec de petites améliorations régulières et visibles, un suivi des aménagements, une adaptation aux besoins émergents, notent les auteurs de l'étude. Cela implique aussi d'anticiper les transformations démographiques: le vieillissement des habitantes et habitants, l'augmentation des personnes à mobilité réduite, l'évolution des besoins des jeunes générations.»

Forum des 100

AÏNA SKJELLAUG

Pour beaucoup, la neutralité est le rempart inébranlable qui a préservé la Suisse des deux guerres mondiales; pour d'autres, elle n'est qu'une feuille de vigne opportuniste qui a permis de conclure des affaires, y compris avec les régimes les plus sombres.

Loin de l'image d'Epinal, le statut de la Suisse a toujours été une affaire de marge de manœuvre et de realpolitik. Plus qu'une simple absence de participation à la guerre, la neutralité suisse est en effet un échafaudage juridique et politique, à la fois perpétuel, armé et différencié. Sa politique interprète son cadre de manière flexible, le mettant au service des bons offices et de l'aide humanitaire. Mais dans un monde où les lignes de conflit sont de moins en moins claires, cette distinction entre droit et politique est-elle encore tenable?

L'invasion de l'Ukraine, la reprise des sanctions internationales contre la Russie et les appels à une réexportation d'armes ont placé la neutralité suisse sous un feu croisé inédit. Face à la résurgence des conflits en Europe, la Confédération est sommée de choisir: maintenir une tradition armée et intégrale ou faire preuve de solidarité internationale, quitte à redéfinir les frontières de son statut. Les termes de ce débat brûlant et ses implications pour l'avenir de la politique étrangère helvétique sont cristallisés dans une initiative, dite «sur la neutralité», lancée par Pro Suisse et des membres de l'UDC, qui sera soumise au vote populaire en 2026.

Une initiative pour une définition claire

Le coordinateur romand de Pro Suisse, l'UDC Kevin Grangier, plaide ainsi pour une nouvelle définition. «Nous proposons un article constitutionnel clarifiant le concept de neutralité et réhabilitant cette dernière en quatre alinéas: politique, militaire, économique et diplomatique. Ces définitions sont primordiales car la pratique, depuis vingt ans, ne correspond plus à la compréhension commune de ce qu'est la neutralité.» Il rappelle que le concept de «neutralité active» émerge en 2007 et «en marge de la reconnaissance du Kosovo comme Etat souverain». «Ce nouveau terme coexiste depuis avec la définition telle qu'historiquement reconnue en Suisse, soit perpétuelle et armée. En 2022, Ignazio Cassis va encore plus loin en parlant de neutralité coopérative et dynamique, ce qui a conduit l'opinion publique internationale à acter la fin de la neutralité suisse. Dans ce contexte, nous devions réagir et réhabiliter la crédibilité de la Suisse à l'international. La Suisse est



(KATHRIN FEDERER POUR LE TEMPS)

La souplesse de la neutralité remise en question

GÉOPOLITIQUE La neutralité suisse est au cœur d'un nouveau centre de réflexion à Genève et l'objet d'une prochaine votation. Dans un monde marqué par des fragmentations croissantes, les Suisses y restent très attachés

neutre, sa neutralité est perpétuelle et armée.»

L'UDC n'est pas seule derrière le soutien à l'initiative. A l'opposé de l'échiquier politique, le Parti ouvrier populaire en est aussi. «Il est hors de question que la Suisse continue ainsi de se rapprocher de l'OTAN», avertit le président du POP vaudois, Luca Schalbetter. «On ne vise pas une Suisse repliée sur elle-même, mais nous ne voulons pas non plus que notre pays soit aligné sur les forces impérialistes telles que les USA, l'UE et leurs alliés. Nous refusons également

tout discours militariste. Pour ces raisons, nous appelons à définir plus clairement la notion de neutralité, comme l'initiative le propose.»

Le Conseil fédéral rejette le texte. Il craint que l'initiative n'entraîne un changement de cap clair avec des «conséquences négatives en matière de sécurité, d'économie et de politique étrangère». Le PLR, Le Centre, le PS et Les Vert-e-s la refusent également. Dans les débats, le PLR Damien Cottier l'a qualifiée d'initiative «pro-Poutine». «Avec son nom trompeur, elle enfer-

merait la Suisse dans un corset rigide et limiterait massivement sa capacité d'action», a signalé le chef du groupe parlementaire. Pour la socialiste Mathilde Crevoisier Crelier, «l'initiative anti-sanctions, comme elle devrait s'appeler, empêcherait la Suisse de reprendre les sanctions de l'UE». Plus nuancé, son collègue de parti, le Zurichois Daniel Jositsch, a, lui, plaidé pour une ligne clarifiée: «Si on se dit neutre, on doit donc l'être, jusque dans la Constitution.» Tançant les opposants au texte qui veulent «brandir haut la neu-

tralité en temps de paix, mais garder toutes les options ouvertes en temps de guerre». Le Conseil des Etats veut un contre-projet, la Chambre basse se prononcera prochainement.

Des pays pris en tenailles entre deux blocs

C'est dans le bouillonnement de cette actualité qu'est né le Geneva Center for Neutrality. L'ancien ambassadeur Jean-Daniel Ruch en est son cofondateur, il explique ses contours. «Le rôle de notre centre pour la neutralité, créé au début de 2025, est de nourrir le débat en Suisse, sans imposer un point de vue. De travailler à l'international afin de créer un réseau d'institutions qui s'intéressent à la neutralité. Nous avons reçu des représentants de 27 pays en juin: il y a un grand intérêt autour du concept de neutralité active. Le but est de dépoussiérer la notion pour la tourner vers l'avenir.»

Du point de vue de Jean-Daniel Ruch, le monde va vers une situation de blocs, un peu façon Guerre froide. Ce qui n'est pas dans l'intérêt de la Suisse, au contraire ouverte aux investissements, au commerce, participant à sa prospérité. «Le soft power de la Suisse dans le monde est profondément attaché à sa neutralité. Si vous montrez le drapeau suisse au fond du Zimbabwe, en Colombie ou en Chine, les gens vous parleront de sa neutralité. Il faut essayer de la valoriser», enjoint-il.

«Dans ce monde avec de nouveaux blocs en formation, vous avez un certain nombre de pays pris en tenailles entre deux grandes puissances, illustre encore Jean-Daniel Ruch. Ils aimeraient pouvoir s'inspirer de la neutralité, refuser de rejoindre un camp pour servir les intérêts américains ou russes, et pouvoir faire du business avec tout le monde.»

A titre personnel, l'ancien diplomate est d'avis que l'inscription dans la Constitution du concept plus détaillé de la neutralité pourrait renforcer la position du Conseil fédéral lorsqu'il fait face à des pressions internationales. Le Geneva Center for Neutrality ne prend pas position officiellement, ses membres partageant des avis divers. D'où la richesse du débat. ■

Atlas, le navigateur dopé à ChatGPT

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE OpenAI concurrence directement Google avec son propre navigateur web, capable d'envoyer tout seul des e-mails ou de faire des achats en ligne. Le potentiel est important. Voici notre premier test

ANOUCH SEYTAGHIA

«Révolutionnaire» est un mot à utiliser bien sûr avec parcimonie dans le monde de la tech. Les dirigeants des empires du numérique en usent et abusent dans leur marketing. Mais cette fois, il nous semble judicieux d'employer cet adjectif pour qualifier le lancement mardi soir par OpenAI de son propre navigateur web, Atlas.

Pourquoi est-il disruptif? D'abord, OpenAI place ChatGPT au cœur d'un navigateur web, offrant la possibilité à l'utilisateur de lui déléguer des tâches complètes, comme la rédaction de messages, la réservation d'hôtels ou des achats en ligne. Ce sont les premiers pas de l'intelligence artificielle dite «agentique», avec des agents à qui l'on peut confier des missions. Ensuite, OpenAI s'attaque encore plus directement au puissant Google. Et les investisseurs ont bien senti cette menace: son action s'effondrait de 4,8% immédiatement après l'annonce du lancement d'Atlas pour clôturer mardi en baisse de 2,2%.

Installation ultrarapide

Pour Sam Altman, directeur d'OpenAI, l'intelligence artificielle «représente une opportunité rare, qui ne se présente qu'une fois tous les dix ans», pour repenser le navigateur. Selon lui, «la manière dont nous espérons que les gens utiliseront internet à l'avenir – et que nous commençons à observer – est l'expérience du chat». Autrement dit, une discussion avec le navigateur pour lui ordonner d'effectuer des actions.

Très concrètement, Atlas est un navigateur web à télécharger, comme Chrome de Google, Firefox de la fondation Mozilla ou Safari d'Apple. Pour l'heure uniquement disponible sur Mac, Atlas se télécharge en cinq secondes. Immédiatement, il demande à importer toutes les données de son navigateur actuel. Dix secondes après, c'est fait.



(BOY WIRAT/GETTY IMAGES)

Atlas a comme page d'accueil une fenêtre de discussion avec ChatGPT, c'est le point de départ.

Le navigateur agit seul

Ensuite, les abonnés à des comptes Plus (20 dollars par mois) ou Pro (200 dollars par mois) ont la possibilité d'employer le mode «agent». Nous avons pu le tester. Premier exemple: demander à Atlas d'envoyer un e-mail à quelqu'un. Pas après pas, on voit Atlas afficher les étapes de son «raisonnement», ouvrir Gmail, trouver l'adresse du destinataire et commencer à rédiger un message...

L'opération n'est pas rapide (une trentaine de secondes), mais c'est un premier aperçu de cette IA «agentique».

Deuxième exemple: demander à Atlas d'acheter une souris Logitech sur le site de Digitec. Le navigateur va d'abord chercher quelle est la meilleure souris de cette marque, puis la trouve sur Digitec.ch, la place dans le panier de commande, affiche à l'écran le nom d'utilisateur et tente de se connecter au compte. Ensuite, il ne parvient pas à inscrire le mot de passe et le demande. Pourtant, il est normalement enregistré dans Chrome (le navigateur de

Les utilisateurs risquent de perdre en partie le contrôle des navigateurs et de ne plus maîtriser quelles données sont utilisées

est possible d'utiliser ChatGPT au sein de toutes les pages web ouvertes pour résumer des textes ou poser des questions: le chatbot est ainsi omniprésent.

Il faudra suivre de près les développements rapides à venir d'Atlas et les cas d'usages qui seront proposés. Une chose est sûre, OpenAI relance violemment la compétition dans le domaine des navigateurs web. Aujourd'hui, Chrome de Google domine largement le marché au niveau mondial, avec 71% des parts, Safari d'Apple étant loin derrière avec 13%. On sait qu'une partie toujours plus importante des plus de 800 millions d'utilisateurs réguliers de ChatGPT l'emploie à la place de Google. Bien sûr, l'arrivée d'Atlas pourrait les inciter à encore moins utiliser le moteur de recherche.

Récolte de données

Google, de son côté, ne reste pas inactif, insérant de plus en plus d'IA dans son moteur, avec le lancement des AI Overviews ce printemps, puis, il y a quelques jours, du AI Mode, permettant d'interagir avec le système. En parallèle, on a vu récemment Perplexity, autre acteur important du monde de l'IA, lancer son propre navigateur web, Comet. Et d'autres suivront.

Ce phénomène va aussi accroître les risques pour les utilisateurs: en déléguant toujours plus aux navigateurs, ils risquent d'en perdre en partie le contrôle et de ne plus maîtriser quelles données sont utilisées. Il faudra sans cesse se rendre dans les paramètres pour tenter de comprendre quelles informations sont récoltées. En plus, il y a le risque que des sites web malveillants détournent les agents IA pour réaliser des cyberattaques.

En résumé, ces nouveaux navigateurs sont très intéressants, mais créent en parallèle de multiples risques pour des utilisateurs souvent dépassés par les nouvelles technologies. ■